

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2008

Le Conseil Municipal de CHERISY s'est réuni le Vendredi 21 Novembre 2008 à 20 heures 30 à la Mairie de CHERISY sous la présidence de Monsieur Michel LETHUILLIER, Maire.

Etaient présents : MM LETHUILLIER, BOUCHER, MME HAIE, MM LOQUET, ISABEL, MM BROU, GUIRLIN, ROBERT, DUPORT, MME KERMARREC, M. MOREAU-PAGANELLI, MME LEGER, MMES CHOTARD, JETHA, M. POTOT

Etaient absents excusés : MMES JEHEL (pouvoir à M. LETHUILLIER), CAULIER-RANDOUX, M. CAPILLERY (pouvoir à MME HAIE) M. DESHAYES (pouvoir à M. BOUCHER)

Madame Susana JETHA est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

I – FINANCES

1° / Situation financière

D.2473
D.M. N°2

2° / Décisions Modificatives budgétaires

a) DM n° 2 sur budget général

BUDGET GENERAL

Dans le cadre d'ajustements budgétaires Michel LETHUILLIER, Maire, propose une décision modificative au budget Général 2008 (D.M. n° 2).

Le budget reste en équilibre. Cette DM N° 2 est adoptée à l'unanimité

b) DM n° 3 sur Budget Général

D.2473/1
D.M. N°3
**BUDGET
GENERAL**

Dans le cadre d'ajustements budgétaires Michel LETHUILLIER, Maire, propose une décision modificative au budget Général (D.M. n° 3) pour approvisionner le chapitre 040 (opérations d'ordres de transfert entre sections – section d'investissement) et le chapitre 042 (opérations d'ordres de transfert entre sections – section de fonctionnement), pour des travaux en régie.

Article	Libellé	Montant
R 722 820 OS	Immobilisations corporelles	1 728
R 722 020 OS	Immobilisations corporelles	1 632
R 74831 01	Attrib. Fds nation. Pertes bases T.P.	- 3 360
D 2135 820 OS	Aménagement travaux lavoirs et atelier	1 728
D 2135 020 OS	Install. Générale mairie	1 632
D 2313 822	Trav. Voirie (rue du Parc au parc de la Mairie)	- 3 360
	Total	0

Le budget reste en équilibre. Cette DM N° 3 est adoptée à l'unanimité

D. 2474
DM N° 1
BUDGET CCAS

c) DM N° 1 sur Budget CCAS

Dans le cadre d'ajustements budgétaires Michel LETHUILLIER, Maire, propose une décision modificative au budget CCAS 2008 (D.M. n° 1) qui s'établit selon tableau ci-joint.

Article	Libellé	Montant
Dépenses de Fonctionnement		
6023	Prestation colis	- 200
6718-01	Secours et dot	200
Total		0

Le budget reste en équilibre. Cette DM N° 1 est adoptée à l'unanimité

D. 2475
D.M. N° 3
BUDGET
EAU

d) DM N° 3 sur Budget "Eau"

Dans le cadre d'ajustements budgétaires Michel LETHUILLIER, Maire, propose une décision modificative au budget "Eau" 2008 (D.M. n° 3) qui s'établit selon tableau ci-dessous :

Article	Libellé	Montant
Dépenses de Fonctionnement		
6061	Electricité des stations	300
6071	Achat compteurs	- 300
627	Services bancaires et assimilés	100
6378-1	Autres taxes, redev. / FSIREP	150
6378-2	Autres taxes, analyses eau	- 250
658	Charges diverses de gestion courante	60
658-01	Analyses	- 60
23158-01	Travaux divers	3 000
23158-02	Travaux raccordement	- 2000
23158-07	Trav. 14 ^{ème} Tranche AEP Raville (honoraires)	- 1000
Total		0

Le budget reste en équilibre. Cette DM N° 3 est adoptée à l'unanimité

D. 2475/1
DM N° 4
BUDGET EAU

e) DM N° 4 sur Budget "Eau"

Dans le cadre d'ajustements budgétaires Michel LETHUILLIER, Maire, propose une décision modificative au budget "Eau" 2008 (D.M. n° 4) qui s'établit selon tableau ci-dessous :

Article	Libellé	Montant
Amortissement des subventions		
D 023 OS	Virement à la section d'investissement	- 50 524
D 1391 OS	Subventions d'équipement	50 524
R 021 OS	Virement à la section d'exploitation	- 50 524
R 777 OS	Quote part des subventions d'invest. virée au résultat	50 524
Total		0

Le budget reste en équilibre. Cette DM N° 4 est adoptée à l'unanimité

D. 2476
D.M. N° 1
BUDGET
ASSAINIS.

f) DM N° 1 sur Budget "Assainissement"

Dans le cadre d'ajustements budgétaires Michel LETHUILLIER, Maire, propose une décision modificative au budget "Assainissement" 2008 (D.M. n° 1) qui s'établit selon tableau ci dessous :

Article	Libellé	Montant
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	- 1000
615	Entretien et réparations	1 000
671	Charges exceptionnelles s/opérations gestion	- 90
673	Titres annulés	150
678	Autres charges exceptionnelles Produits irrécouv.	- 60
2315	Travaux divers	- 200
2315	Travaux 10 ^{ème} Tranche Raville (honoraires)	200
Total		0

Le budget reste en équilibre. Cette DM N° 1 est adoptée à l'unanimité

D.2476 BIS
DM N° 2
BUDGET
ASSAINISSEMENT

g) DM N° 2 sur Budget "Assainissement"

Dans le cadre d'ajustements budgétaires Michel LETHUILLIER, Maire, propose une décision modificative au budget "Assainissement" 2008 (D.M. n° 2) qui s'établit selon tableau ci-dessous :

Article	Libellé	Montant
Amortissement des subventions		
D 023 OS	Virement à la section d'investissement	- 53 823
D 1391 OS	Subventions d'équipement	53 823
R 021 OS	Virement à la section d'exploitation	- 53 823
R 777 OS	Quote part des subventions d'invest. virée au résultat	53 823
Total		0

Le budget reste en équilibre. Cette DM N° 2 est adoptée à l'unanimité

D.2476/1
TRANSFERT
50 000 € DU
BUDGET
GENERAL
VERS LE
BUDGET EAU

3° / Transfert 50 000 € du budget Général vers le budget Eau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales – Article L2224-2
Compte tenu des travaux d'investissements importants réalisés sur le réseau de distribution d'eau potable au hameau de Raville,
Dans le cadre de l'exécution budgétaire, M. le Maire expose la nécessité qu'il y a à transférer la somme de 50 000 € du budget Général (Article D 65735) vers le Budget Eau (R74) en subvention d'exploitation.
Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité ce transfert. Adopté.

D.2476/2
RECONDUCTION
LIGNE DE
TRESORERIE

4° / Reconduction ligne de trésorerie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2122-21 et L. 2122-22,
Considérant les variations du niveau de la trésorerie de la commune,
Vu la délibération D.2264 du 23/11/2006 relative à l'ouverture d'une ligne de trésorerie, auprès du Crédit Agricole Val de France, pour un montant de 200 000 € sur un an, au taux de 3.38%
Sur proposition du Maire
Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal à l'unanimité :
- Décide de reconduire cette ligne de trésorerie auprès du CREDI AGRICOLE VAL DE FRANCE
- Fixe le montant maximal de ce crédit à .200 000. Euros sur un an au taux variable EONIA +0.8%, soit à ce jour 4.973%.
Autorise le maire à signer la convention.
Adopté à l'unanimité.

D.2477
TARIFS et
CONVENTION
COMEDIE
MUSICALE
29/11/2008

5° / Tarifs et convention pour comédie musicale du 29 novembre 2008

Michel LETHUILLIER rappelle la comédie musicale "Edith Eternelle" présentée par l'Association "l'Orange Bleue", prévue le 29 novembre prochain à l'Espace Hugo et dont il convient de fixer le prix des places. Il est proposé : 15 € pour les adultes et 7 € pour les moins de 12 ans.
Dans ce cadre et afin de limiter les frais pour la commune, il est proposé de mettre en place une convention pour la répartition des recettes à hauteur de 70% pour l'Association et 30% pour la commune à partir d'un seuil de recettes de 2 000 €.
Après délibération, le conseil municipal

- Adopte les tarifs de 15 € et 7 € pour les moins de 12 ans
- Autorise M. le Maire à signer cette convention et tous documents relatifs à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

D.2478
TARIFS
MARCHE DE
NOEL

6° / Tarifs Marché de Noël

Christian BOUCHER informe le conseil municipal que le 6^{ème} Marché de Noël aura lieu le dimanche 21 décembre 2008 Place de l'Eglise et Foyer St Pierre.

Il est proposé le tarif de 35 € par stand.
Le conseil municipal adopte ce tarif à l'unanimité

**D.2479
TARIFS
BULLETIN
MUNICIPAL
2009**

7° / Tarifs bulletin municipal 2009

Michel LETHUILLIER informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de fixer les tarifs pour les publicités qui figureront dans le bulletin municipal 2009.

Il est proposé de maintenir les tarifs de l'an passé qui sont les suivants :

- * 1/12^{ème} de page 70 €
- * 1/8^{ème} de page 100 €
- * 1/4 de page 150 €
- * 1/2 page 230 €
- * création de la page complète : 400 €
- * majoration de 10% de tous ces tarifs si les encarts publicitaires sont insérés en 2^{ème} ou 3^{ème} page de couverture.

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

**D.2480
INDEMNITES
AU
RECEVEUR**

8° / Concours du Receveur Municipal – Attribution d'indemnité

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la Loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 publié au journal officiel du 17 décembre 1983 fixant les conditions de l'attribution de l'indemnité de conseil aux receveurs des communes et des établissements publics locaux,

Décide :

- de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer les prestations de conseil et

- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an

- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 et sera attribuée à Monsieur Jean-Marie FOURMANTIN soit pour l'année 2008 un montant net de 538,68 €. Adopté à l'unanimité.

**D.2481
SUBV.
MISSION
LOCALE**

9° / Subvention à la Mission Locale Drouaise

M. le Maire rappelle l'adhésion de la commune à la Mission Locale de Dreux (délibération D.2277/4 du 6 février 2007) et informe les membres du conseil municipal que la participation de la commune pour l'année 2008 s'élève à 0.80 €/habitant soit la somme de 1445.60 €. Adopté à l'unanimité.

**D.2481/1
FDAIC 2009**

10° / Demande subvention FDAIC 2009 - Mise en sécurité des sorties des écoles

Dans le cadre des projets éligibles au titre du Fonds d'Aide Départementale aux Communes pour l'année 2009, M. le Maire propose de solliciter auprès du Conseil Général d'Eure e Loir les aides suivante, pour la réalisation d'aménagements de sécurité à la sortie des écoles et cantine au niveau de la rue "Charles de Gaulle" à Cherisy, selon dossier joint.

OBJET		MONTANT DES TRAVAUX HT	TAUX	SUBVENTION ATTENDUE
TRAVAUX DE VOIRIE	Mise en sécurité des sorties des écoles	106 700 €	40%	42 680 €

Le Conseil Municipal approuve le projet de réalisation de ces travaux pour un montant de 106 700 € HT, soit 127 613,20 € TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du Fonds départemental d'aide aux communes pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention FDAIC 42 680,00 €
- Autofinancement 84 933,20 €
- Total des travaux TTC 127 613,20 €

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : avril 2009

Fin des travaux : juin 2009

Adopté à l'unanimité.

**D.2481/2
DGE 2009
MISE EN
SECURITE
SORTIES DES
ECOLES**

Demande subvention DGE 2009 – Mise en sécurité des sorties des écoles

Le conseil municipal approuve le projet de réalisation des travaux de mise en sécurité des sorties des écoles pour un montant de 106 700 € HT, soit 127 613,20 € TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention de l'Etat pour cette réalisation au taux de 20% soit une subvention de 21 340 €.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention DGE 21 340,00
- Autofinancement 106 273,20

Montant TTC des travaux 127 613,20

Ces travaux commenceront après réception de la lettre déclarant le dossier complet ou l'arrêté attributif de subvention. Ils connaîtront un début d'exécution en avril 2009 et s'étaleront sur une durée de deux mois environ.

Adopté à l'unanimité.

II – TRAVAUX

**D.2482
VOIRIE RUE
DE MARSAUCEUX
ET PETIT CHERISY
CHOIX DU
MAITRE
D'ŒUVRE**

1°/ Voirie rue de Marsauceux et carrefour rue Croix des Pèlerins et rue des Rougemonts

a) Choix du Maître d'œuvre

M. le Maire présente les plans des projets de voirie pour les trottoirs de la rue de Marsauceux et l'aménagement du carrefour Croix des Pèlerins / rue des Rougemonts pour lesquels il convient de désigner un maître d'œuvre.

Le Cabinet Fonciers Experts de Neauple le Château (78) est proposé pour les montants suivants :

- Aménagement trottoirs rue de Marsauceux : 3 327,73 € TTC
- Aménagement carrefour rue Croix des Pèlerins/rue des Rougemonts : 6 499,78 € TTC

Adopté à l'unanimité.

b) Estimation des travaux

Michel LETHUILLIER présente l'estimation des travaux de voirie pour lesquels un appel d'offres a été lancé :

- Aménagement trottoirs rue de Marsauceux : 35 220 € HT
- Aménagement carrefour rue Croix des Pèlerins/rue des Rougemonts : 86 649 € HT

La Commission d'appel d'offres se réunira pour l'étude des offres.

Michel LETHUILLIER rappelle que ces travaux sont financés par le FDAIC (Fonds d'Aide aux Communes) du Conseil Général et qu'ils seront réalisés début 2009.

**D. 2483
TRAVAUX
LA POSTE
AVENANT N° 2
LIZIER**

2°/ Travaux d'extension et d'aménagement des locaux de la Poste – Avenant n° 2 LIZIER

Dans le cadre des travaux d'extension et d'aménagements de locaux administratifs recevant du public, sur proposition de l'architecte Madame JALAGUIER BOUVIER, M. le Maire présente un avenant pour l'entreprise LIZIER s'établissant comme suit :

Entreprises	Montant du marché initial HT	Montant de l'avenant HT
Entreprise LIZIER Peinture - Avenant n°2	6 448,68	588,00
TOTAL AVENANT		588,00

Après délibération, le conseil municipal adopte cet avenant à l'unanimité.

III – URBANISME

Modification du règlement du PLU : M. le Maire présente des modifications déjà étudiées lors des deux précédentes réunions de la commission Urbanisme.

Christian BOUCHER expose que cette commission, outre la journée de l'Environnement pendant laquelle un nettoyage de la commune a été réalisé, désire mettre l'accent sur la sécurité et le traitement du visuel comme le réaménagement de l'ancienne décharge de Raville.

IV – AFFAIRES CULTURELLES

D.2483/1

DEVIS RIDEAUX ESPACE HUGO a) devis rideaux Espace Hugo

Michel LETHUILLIER présente un devis relatif à la fourniture de rideaux pour les côtés de la scène ainsi que pour les fenêtres de l'Espace Hugo pour un montant HT de 6 276,60 € H.T., soit 7 506,81 € TTC. Adopté à l'unanimité.

D.2484

TARIFS LOCATION

ESPACE HUGO ET SALLE POLYV

b) Tarifs location Espace Hugo et salle polyvalente

Michel LETHUILLIER rappelle les différents échanges intervenus lors des dernières réunions de conseil et en Commission Animation – Culture – Loisirs concernant la location de l'Espace Hugo. Il insiste sur le fait que la location contribuerait à financer l'entretien de la salle. Le calendrier des manifestations des associations étant fixé en début d'année, les dates restant libres peuvent être mises à disposition du public. M. Le Maire expose également que la location des trois salles (communale, polyvalente et Espace Hugo) se ferait en fonction du nombre de personnes.

Il propose que les salles soient gratuites pour les associations de la commune pour toutes les manifestations ayant lieu dans le cadre des "Rendez-Vous de Cherisy", ainsi que pour un nombre d'utilisations limitées dans l'année (2 fois), les autres seraient facturées 10% du prix public. Le tarif pour les associations extérieures commune serait de 10% du prix appliqué aux personnes hors commune.

Bruno LOQUET rappelle que lors d'une réunion de commission il avait été décidé que les associations devaient faire connaître leur calendrier pour le 15 janvier. Après cette date, les locations pourraient être ouvertes au public mais uniquement pour l'année civile en cours. Christian BOUCHER pense que cette solution peut être envisagée sur une année. Reste à réfléchir sur la location aux extérieurs commune.

Michel LETHUILLIER demande d'entériner les tarifs suivants :

Tarifs location A compter du 01/01/2009	Personnes hors commune		Personnes de la commune		Associations de la commune	
	Salle Polyv.	Espace Hugo	Salle polyv	Espace Hugo	Salle Polyv	Espace Hugo
Week-end sans cuisine	600	-	350	500	35	50
Week end avec cuisine	700	1 200	400	600	40	60
1 journée sans cuisine	500	800	250	400	25	40
1 journée avec cuisine	600	1 000	300	500	30	50
½ journée sans cuisine	250	400	125	200	12,50	20
½ journée avec cuisine	300	500	150	250	15	25
Prix de l'heure (sans vaisselle)	40	60	25	40	2,50	4
Caution	1000 €	1 500 €	1 000 €	1 500 €		

Bruno LOQUET émet des réserves par rapport aux locations extérieures. Ces tarifs sont adoptés à la majorité des membres présents.

D02484/1

AIDE AU CHAUFFAGE

V – AIDE SOCIALE – AIDE AU CHAUFFAGE

Comme chaque année, M. le Maire propose de reconduire l'aide au chauffage pour les personnes bénéficiaires en 2007.

Comme chaque année, M. le Maire propose de reconduire l'aide au chauffage pour les personnes bénéficiaires en 2007, à savoir :

◆ Distribution 400 l de fuel : M. Luc DAVIGNON– M. Mme Alain VICTOR

◆ Aide financière de 150 € :

Mme FRIZON Germaine – Mme GARÇON Denise –Mme CHALOPIN Odette Madame DUCHE Paulette – Mme PATRIGEON Simonne - Mme DEJOUY Huguette- – M. Fernand HERVE
Après délibération, cette proposition est adoptée à l'unanimité

Le CCAS se réunira prochainement pour d'éventuels compléments.

VII – QUESTIONS DIVERSES

1° / Organisation des élections Prud'homales

M. le Maire rappelle les élections prud'homales qui doivent se dérouler le mercredi 3 décembre prochain et dont il convient d'organiser le bureau de vote. La commune est centre d'élections pour les salariés de Cherisy et les communes environnantes : Mézières – Ouerre – Ecluzelles – La Chapelle Forainvilliers – Germainville – Charpont – Ste Gemme Moronval.

Il sera demandé à ces communes leur disponibilité pour participer à la tenue du bureau. Un planning est établi.

2° / Affaires scolaires

Christian BOUCHER présente le compte rendu des conseils d'écoles.

Sur le budget 2009 il faudrait prévoir la rénovation de l'école primaire qui commence à vieillir.

Il souligne le danger constant aux heures de sorties des écoles, souvent occasionné par les parents eux-mêmes. C'est un phénomène présent devant toutes les écoles.

- droit d'accueil des élèves : 28 enfants ont été accueillis en garderie pendant la journée de grève des enseignants du 20 novembre dernier. Carole et Eddy ont assuré le service bénévolement.
- La nouvelle organisation de la cantine donne entière satisfaction. 180 enfants en moyenne y mangent.
- L'atelier terre : les élèves sont satisfaits. Il peut être envisagé un tarif dégressif pour les enfants d'une même famille (frères et sœurs). Le conseil est favorable. les tarifs suivants sont proposés :

**D.2485
TARIF DEGRESSIF
ATELIER TERRE**

Abonnement trimestriel	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Habitants commune	40 €	35 €	30 €
Habitants CCLVD	60 €	50 €	40 €
Hors commune et CCLVD	90 €	70 €	50 €

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

**D. 2486
RETROCESSION
BANDE DE TERRE
COURSIN A LA
COMMUNE**

3° / Rétrocession d'une bande de terre COURSIN à la commune

Dans le cadre de la division de la propriété COURSIN rue de Libération à Raville, M. le Maire informe le conseil municipal de l'accord de M. COURSIN pour rétrocéder à titre gratuit au profit de la commune une bande de terre de 5 m² lui appartenant.

Après délibération, le conseil municipal autorise la rétrocession à titre gratuit par M. COURSIN à la commune d'une bande de 5 m², cadastrée F692, provenant de la division de la parcelle F 498, située à l'angle de la rue de la Libération et de l'impasse de la Garenne. M. le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à ce dossier. Adopté à l'unanimité.

**D. 2487
PROJET DE
CESSION DE
TERRAIN A
FERMAINCOURT
ENQUETE
PUBLIQUE**

4° / Projet de cession de terrain à Fermaincourt – Enquête publique

Pour des raisons d'accessibilité à un terrain sur Fermaincourt, M. le Maire informe le conseil municipal de la demande de deux administrés pour l'acquisition d'une partie de sente communale située face au 5 Chemin du dernier Sou, d'une superficie de 154 m² au total. Une fraction de 104 m² serait cédée à Madame Viviane LE BACQUER et 50 m² à M. Serge BARIL, pour l'euro symbolique.

Il indique qu'une enquête publique est nécessaire.

Après délibération, le conseil municipal décide le lancement d'une enquête publique "commodo – incommodo". Adopté à l'unanimité.

5° / Michel LETHUILLIER informe avoir reçu un courrier des deux médecins de Cherisy dénonçant le bail au 30 juin 2009. Pour info.

TOUR DU TAPIS

- Michel LETHUILLIER
- ↳ informe avoir reçu un courrier des deux médecins de Cherisy dénonçant le bail au 30 juin 2009.
 - ↳ signale que 532 maisons de Cherisy sur 861 sont raccordées au réseau d'assainissement, soit 62% de la population.
- Christian BOUCHER
- ↳ A été interpellé par des riverains de la rue Charles de Gaulle au sujet du stationnement de voitures "ventouses". Il demande de réfléchir à la façon de régler ce problème (matérialisation d'emplacements au sol, stationnement Place des Marronniers...)
 - M. LETHUILLIER propose un classement en "zone bleue" afin que la Police puisse verbaliser. Une entreprise sera consultée pour la signalisation au sol.
- Bruno LOQUET
- ↳ Rappelle les prochaines manifestations pour lesquelles les conseillers sont invités à participer : spectacle Edith Eternelle du 29 novembre – Téléthon les 5 et 6 décembre – Pose des sapins le 13 – Marché de Noël le 21 décembre.
- Laurence CHOTARD
- ↳ l'Atelier Terre aura un stand sur le Marché de Noël
 - Christian BOUCHER précise que l'emplacement est gratuit pour les associations de la commune.
- Michel ISABEL
- ↳ A assisté à la réunion du bilan de biocompostage, globalement satisfaisant. Les déchèteries représentent un gros budget pour le SYROM, surtout celle d'Anet. La CADd facture 19€ chaque passage à la déchèterie de Dreux.
 - ↳ SITED : le coupon n'augmentera pas en 2009 (décision du Conseil Général). malgré une hausse de 4% du transport scolaire
- Daniel ROBERT
- ↳ Réclamations sur l'état des ruelles à Raville. Beaucoup de circulation sur le Pont des Bâtes..
 - Dénomination des lieudits suite au remembrement. M. le Maire répond que cela ne change pas même si le site est à cheval sur deux communes.
- Bruno DUPORT
- ↳ Signale éclairage défaillant depuis le Moulin des Osmeaux jusqu'à Fermaincourt et demande signalisation au sol pour le stationnement pour la rue d'Anet.
- Nicole KERMARREC
- ↳ M. VITRAC (rue Croix Pèlerins) demande éclairage devant chez lui où il n'y a pas de réseau d'éclairage public. M. Le Maire doit se rendre au Salon des Maires et se renseignera sur les nouvelles techniques.
 - ↳ les jouets de Noël ont été achetés pour 2 083 €
 - ↳ demande la pose de panneaux au cimetière avec liste des concessions à renouveler. M. le Maire donne son accord.
- René-Jean MOREAU PAGANELLI
- ↳ Remercie les enseignantes pour leur participation et celle des enfants à la cérémonie du 11 novembre.

Laurence CHOTARD

↳ "Balades de Cherisy" : 1 seule participante à la balade du 9 novembre. La prochaine sera le dimanche 4 janvier à 9h30 devant la mairie.
↳ demande la pose du N° 16 rue Victor Hugo

Pierre-Jean POTOT

↳ Panneaux de signalisation trop petits + celui "Cadre de Vie" à l'ancienne décharge à changer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 0h15.